



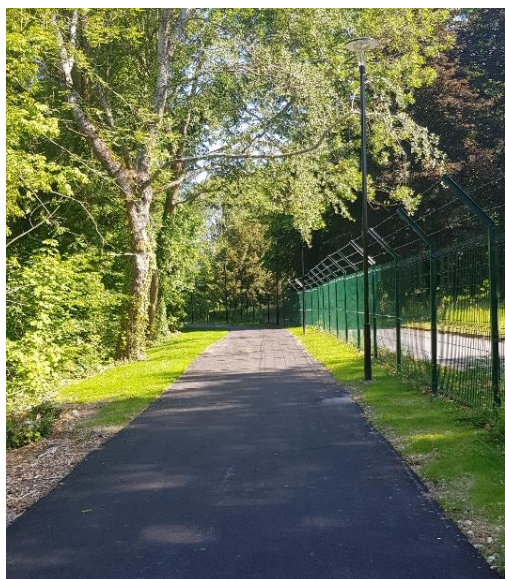
Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Mercredi 26 mai 2021

Balade du Cailly : Inauguration de la Voie verte à Maromme

La Métropole vient de finaliser, dans le cadre du programme « Balade du Cailly », la portion marommaise. Plus de 500m de voie verte, arborée, s'ouvre ainsi aux mobilités douce, en bord de rivière.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et David Lamiray, Maire de Maromme : *« La mobilité est au cœur des préoccupations des élus, notamment dans des zones urbaines particulièrement denses comme celle de Maromme. A l'heure où chacun prend conscience de l'urgence climatique et de la menace que fait planer la sédentarité sur notre santé, il est primordial d'accompagner et d'encourager la transition vers des modes de transport plus propres et plus actifs. Depuis plusieurs années, cette évolution est impulsée par la commune de Maromme au moyen d'une réappropriation des berges du Cailly et d'un certain nombre d'aménagements. Elle prend notamment la forme d'un meilleur partage de l'espace public et d'une adaptation de la voirie, afin de laisser place à la mobilité du futur tout en couvrant l'ensemble des besoins de déplacements des ménages. En cela, l'inauguration de la balade du Cailly constitue aujourd'hui une étape importante de la politique volontariste menée à l'échelle de la Ville et de la Métropole Rouen Normandie ».*



Le programme « Balade du Cailly », porté par la Métropole, consiste à créer un cheminement de loisirs le long de cette rivière entre Rouen et Malaunay. La portion de 560m qui vient d'être finalisée à Maromme s'inscrit dans ce projet. Ainsi, une voie verte, entre les rues Berrubé et Raymond Duflo, a été créée sur les parcelles privées de Novandie, Eaux de Normandie, SOMEDEC et du site de captage d'eau potable de la Métropole. Le chantier a duré 6 mois. Cette nouvelle voie fait 3m de large et est en enrobé afin d'accueillir toutes les pratiques de loisirs (marche, vélo, course à pied, etc).

Une passerelle vélo/piéton a été créée afin de franchir le Cailly pour déboucher sur la rue Raymond Duflo. Au nord, cette voie verte viendra se raccorder, via un contre sens cyclable, à l'aménagement cyclable réalisé en 2016 sur la promenade de l'Abbé Grégoire. Au sud, elle vient se raccorder sur l'aménagement réalisé également en 2016 sur le Chemin de la Clérette.

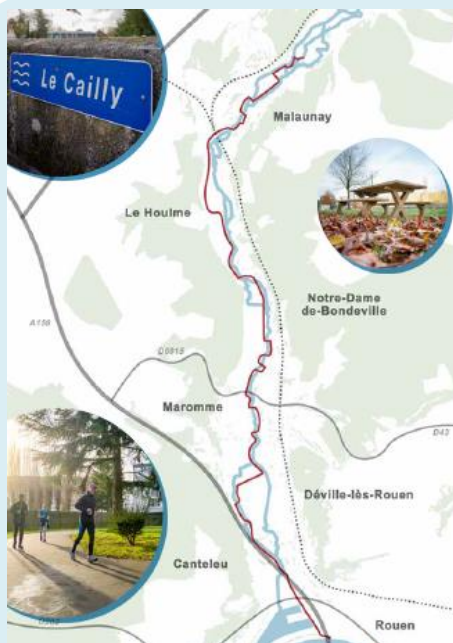


Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie



Un espace paysagé a été réalisé avec notamment la mise en place d'un verger (cerisiers, poiriers, pommiers). Des arbustes et autres plantations ont également été installés sur les berges du Cailly. Un nouvel éclairage public permettant l'illumination de l'ensemble de la piste a été mis en place.

L'investissement pour cette réalisation s'élève à 634 260€ HT. La Métropole Rouen Normandie a bénéficié du soutien financier de la Région Normandie (37 380€) et du Département (64 821€).



Portée par la Métropole, la « Balade du Cailly » est un projet de promenade à pied et à vélo de 14 km entre Malaunay et les bords de Seine à Rouen. Cette balade permettra également de relier des aménagements cyclables/piétons déjà réalisés ou en cours.

Les 3 objectifs de cet itinéraire sont de :

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti de la vallée
- Réaliser un espace public et un lieu de promenade de proximité de qualité
- Proposer un parcours alternatif cohérent et sécurisé pour les modes actifs de déplacement.

Afin de cerner au mieux les attentes des habitants concernant ce nouvel itinéraire, la Métropole, avec le soutien des communes traversées, a lancé une concertation en janvier dont la restitution au public aura lieu mi-juin.

CONTACTS PRESSE

Métropole Rouen Normandie
Perrine BINET
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

Ville de Maromme
Maxime Morlaine
Maxime.MORLAINE@ville-maromme.fr
02 32 82 22 04 – 06 49 40 99 78